

Strasbourg, le 18 juillet 2001

T-RV (2001) 15

**Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs  
lors de manifestations sportives et notamment de matches de football (T-RV)**

**Projet sur le respect des engagements**

**Compte rendu de la visite consultative  
sur la mise en œuvre de la Convention  
organisée en Azerbaïdjan  
6-8 juin 2001**

L'équipe était composée de :

*M. John de Quidt, Président du Comité permanent*  
*M. Radim Bures, vice-Président du Comité permanent*  
*M. Mesut Özyavuz, Secrétaire du Comité permanent*

**Introduction et généralités**

La visite consultative, bien organisée et conduite avec efficacité, avait des objectifs clairs. Cela a permis à l'équipe d'identifier les questions-clés sur lesquelles centrer son attention. Le présent rapport examine ces questions selon une approche thématique et rend compte d'un certain nombre de réunions et de visites, dont la liste complète figure en annexe.

Lors de la première réunion, le 7 juin, le ministre azerbaïdjanais de la Jeunesse, du Sport et du Tourisme, a situé la visite dans son contexte. Il a expliqué l'histoire récente et la situation économique de l'Azerbaïdjan, soulignant que pour un Etat dont l'accession à l'indépendance était encore récente, la réussite sportive constituait une grande source de fierté. Il a mis l'accent sur la volonté du Gouvernement azerbaïdjanais de remplir ses obligations internationales, de jouer un rôle véritable dans le sport international et de mettre ses infrastructures aux normes internationales. Le Gouvernement a adopté des textes législatifs sur le sport en 1998.

Les dispositions de la Convention européenne sur la violence de spectateurs ont force de loi en Azerbaïdjan. Une commission de haut niveau, présidée par une autorité ministérielle, assure la coordination de l'ensemble des mesures prises par l'Azerbaïdjan pour satisfaire aux exigences de la Convention. Tous les principaux acteurs sont représentés au sein de cette structure.

Les autorités azerbaïdjanaises travaillent en relation étroite avec les clubs de supporters. Il n'y a aucun antécédent de débordements de spectateurs dans les stades en Azerbaïdjan, et très peu d'incidents se sont produits à l'extérieur de ceux-ci. La lutte contre la violence de spectateurs n'est donc pas une priorité essentielle. La situation changerait vraisemblablement si l'on commençait à

voir des supporters étrangers arriver en nombre dans le pays. Il serait souhaitable que le Gouvernement suive la survenue d'incidents de manière à pouvoir réagir à toute densification du phénomène.

### Attributions des responsabilités

Selon les informations fournies à l'équipe, des plans d'opérations sont établis chaque année pour tous les matches importants (notamment les matches internationaux). Sur la base d'un accord oral avec le ministre de l'Intérieur et le maire de Bakou, le ministre de la Jeunesse et du Sport supervise personnellement l'organisation des matches internationaux qui se tiennent au Stade national ; il réunit l'ensemble des acteurs avant les matches pour s'assurer que tous les moyens sont opérationnels et que chacun comprend bien son rôle.

La responsabilité de la gestion du Stade national est partagée entre les pouvoirs publics, la direction du Stade, la Fédération de football et la police. Les pouvoirs publics sont responsables de la remise à neuf et de la modernisation du Stade (qui visent à en porter la capacité d'accueil à 40 000 personnes) et financent son entretien. La direction du Stade veille au bon fonctionnement des installations (y compris des systèmes d'approvisionnement en eau et électricité) et gère l'ouverture des grilles. La police est chargée de l'encadrement du public et du maintien de l'ordre.

La Fédération de football est responsable, en théorie, de l'organisation des matches, en ce sens qu'elle fixe le lieu et la date des rencontres, loue le stade et émet les billets. A partir de là, elle laisse la responsabilité des spectateurs à d'autres acteurs, en particulier à la police.

Lors d'une rencontre, le 8 juin, avec des représentants de la Fédération de football, l'équipe a constaté avec une certaine déconvenue que ceux-ci semblaient considérer la condition de la structure et des installations du Stade comme la question essentielle et ne comprenaient pas bien l'importance des principes de la sécurité, de la gestion des foules et d'une approche multipartenariale intégrée.

L'équipe s'est également montrée préoccupée par la médiocrité évidente des relations entre les pouvoirs publics et la Fédération de football. Celle-ci, en effet, paraît considérer qu'elle (et par extension, l'ensemble du football professionnel) n'est comptable de ses actes que devant la FIFA et l'UEFA, et non devant les autorités nationales. Elle n'a présenté aucun argument qui puisse légitimer cette position.

S'il est normal que la Fédération de football conçoive comme des questions d'ordre privé tout ce qui concerne ses membres, ses procédures internes et de nombreux aspects du contrôle du domaine footballistique, on voit mal pourquoi elle devrait être dispensée du respect des obligations découlant du droit des sociétés qui s'appliquent aux associations de même nature dans les autres pays.

La mauvaise qualité des relations de la Fédération de football avec les autorités et son non-engagement les jours de matches vont à l'encontre de la coordination effective qui serait nécessaire pour prévenir les désordres potentiels et les défaillances de la sécurité. L'équipe recommande que le Gouvernement s'attache prioritairement à ce problème.

C'est au Gouvernement azerbaïdjanais qu'il revient d'établir la répartition des responsabilités entre les différents acteurs en tenant compte des situations et des besoins locaux. Cependant, l'équipe recommande que les autorités en charge de l'ordre public et/ou de la sécurité soient autorisées à exercer un droit de veto dans les décisions concernant le lieu, la date et le système de billetterie des grands matches. L'attribution des responsabilités doit être fixée avec précision sous forme écrite, et si possible avoir force de loi.

### Maintien de l'ordre et encadrement du public

Le 7 juin, l'équipe a pu s'entretenir avec le commandant adjoint de la police de Bakou et un de ses collègues. Le soir précédent, elle avait observé la police en action à l'occasion du match contre la Slovaquie au Stade national. La police participe pleinement aux réunions de préparation des grands matches dont il a été question plus haut. C'est également le cas au niveau du district pour les matches de moindre importance. Les entretiens avec les représentants des stades et des clubs de Bakou et Sumgayit ont confirmé que la coopération avec la police fonctionnait bien.

La police suit une préparation rigoureuse pour les matches, qui comprend des briefings et des débriefings détaillés. Elle ne travaille pas actuellement avec les services de renseignements, n'en ayant pas ressenti la nécessité jusqu'ici. Elle devra néanmoins établir des liens avec ses homologues dans les pays dont les ressortissants sont susceptibles de se rendre en nombre en Azerbaïdjan. Des dispositions sont déjà prévues, et dans le droit pénal et dans le droit administratif, pour permettre de sanctionner les auteurs d'incidents.

Au-delà de la théorie, la police, dans la pratique, s'est montrée totalement maîtresse de la situation lors du match contre la Slovaquie. Quelque 2 000 policiers et 500 hommes des troupes du ministère de l'Intérieur avaient été mobilisés, pour un public d'environ 10 000 personnes (une centaine de policiers seulement assurent la sécurité des matches nationaux). Des policiers en tenue de combat étaient présents mais sont restés hors de vue dans les cars pour éviter d'échauffer les esprits. Ils n'ont pas eu besoin d'intervenir.

Le public était bruyant et exubérant, mais s'est bien comporté. C'était peut-être dû en partie au fait que l'Azerbaïdjan a remporté ce soir-là sa plus grande victoire dans un match de football international depuis l'indépendance. Un certain nombre de spectateurs se sont levés et sont restés debout devant leur siège après le premier but azerbaïdjanais ; d'autres ont fait de même après le deuxième. La police avait décidé de les laisser faire, à condition qu'ils n'essaient pas de quitter leur place.

D'après les informations fournies à l'équipe, les spectateurs occupent les places qui leur sont assignées, sauf à un endroit du stade où les sièges ne peuvent pas être réservés. L'équipe n'a pas eu la possibilité de le vérifier, mais elle a constaté que les spectateurs avaient tendance à ne pas occuper les gradins du bas. Ceci n'a pas posé de problème parce que le stade n'était guère qu'à moitié plein. Les autorités devront cependant se pencher sur cette question si le stade commence à fonctionner à pleine capacité.

La police ne s'est pas contentée d'assurer l'encadrement du public et le maintien de l'ordre. Elle a également rempli un grand nombre des fonctions de sécurité et d'assistance au public qui sont habituellement dévolues aux agents d'assistance stadiaire dans d'autres pays. Elle s'est acquittée de ces tâches avec un grand professionnalisme, empêchant les spectateurs de stationner dans les espaces de circulation, et les dirigeant vers leurs places.

Mais, le déploiement d'effectifs policiers, aussi lourds pour de telles tâches est certainement très coûteux. Il serait bon que le gouvernement, en concertation avec la police et les autres autorités compétentes, voie si certaines de ces tâches ne pourraient pas, par la suite, être confiées à des stadiers convenablement formés. Il conviendrait en outre qu'une partie au moins des coûts en cause soit financée par les entrées ou les recettes liées aux retransmissions télévisées, en particulier lorsque le stade n'appartient ni à l'Etat, ni aux autorités municipales.

### Billetterie et contrôle des entrées

Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'utilisation de «stadiers» volontaires pour le contrôle des billets et la supervision des entrées. Mais le rôle de ces bénévoles par rapport à celui de la police est mal défini. Les «stadiers» ne semblaient pas très bien formés, ni très motivés. Il faudrait remédier à ces insuffisances lors du travail de répartition des responsabilités évoqué plus haut.

Durant la demi-heure qui a précédé le coup d'envoi, l'équipe a passé beaucoup de temps à observer le système de contrôle des entrées. Un cordon de police posté à l'extérieur procédait à une première vérification des billets et faisait barrage aux nombreux enfants qui tentaient de «resquiller». Un deuxième cordon de policiers et de stadiers faisait de même aux grilles. Un autre contrôle des billets était effectué à l'entrée du stade même.

Mais ces vérifications n'étaient pas très rigoureuses et l'équipe a vu certains spectateurs entrer sans présenter leur billet – avec apparemment, dans certains cas, l'accord tacite des contrôleurs.

La Fédération de football dit avoir vendu 6.000 billets et délivré un millier d'invitations. Elle a reconnu que les autres spectateurs avaient dû pénétrer dans l'enceinte sans billet, mais n'en semblait pas préoccupée outre mesure. Elle estimait n'avoir aucune responsabilité à cet égard.

Si cette situation n'a pas créé de problèmes du fait de la faible occupation des lieux, elle pourrait entraîner des dangers graves si le stade, et notamment la section réservée aux supporters visiteurs, étaient complets. Comme il a déjà été dit, le fonctionnement de la billetterie ne doit pas être dissocié de la gestion du public dans son ensemble.

Un autre problème s'est posé aux entrées du bâtiment lui-même. Les spectateurs, au lieu de faire la queue, se poussaient en avant et s'agglutinaient les uns aux autres pour atteindre et monter les escaliers. Les enfants étaient particulièrement bousculés. Il s'en serait fallu de peu que des spectateurs ne soient blessés, voire écrasés.

L'équipe recommande au gouvernement de revoir la conception et l'agencement des entrées du stade pour prévenir tout incident de ce type. La discipline de la file d'attente n'étant pas dans les mentalités, on pourrait disposer un système de barrières pour canaliser les spectateurs et les faire avancer en une colonne, et prévoir un déploiement plus systématique de policiers et de stadiers. (Les barrières devant être enlevées une fois le public installé pour éviter toute obstruction à la sortie).

Les billets eux-mêmes semblaient de qualité médiocre et facile à contrefaire. De plus, ils étaient d'un prix relativement élevé au regard du coût de la vie en Azerbaïdjan. L'équipe n'a pas pu déterminer si ce facteur était une des causes de la faible fréquentation du stade. Si tel était bien le cas, il faudrait peut-être revoir le prix des billets de manière à accroître la clientèle du stade et à y attirer de nouveaux publics.

### Conception et installations des stades

A l'origine, l'équipe devait visiter trois stades. Un quatrième, le Stade de la SAFA à Bakou, est venu s'ajouter à la piste à la demande de la Fédération de football.

Le Stade national de Bakou a déjà fait l'objet d'importants travaux de rénovation, et d'autres vont suivre. Des sièges fixes à dossier numérotés équipent la plupart des tribunes. Ils sont confortables et

laissent assez de place pour les jambes. Malgré la piste d'athlétisme située entre les spectateurs et le terrain, la visibilité est excellente de tous les points du lieu. L'équipe était satisfaite de constater l'absence de grillages de périmètre. Les hommes des troupes du ministère de l'Intérieur, qui occupent un siège sur deux au premier rang, empêchent l'envahissement du terrain.

Les passerelles radiales, qui descendent depuis une large allée supérieure, constituent de bons axes de circulation, bien que leur pente soit un peu trop raide dans la partie supérieure où l'aménagement de mains courantes centrales serait utile. Le stade est doté d'un nombre d'issues satisfaisant. Elles étaient déverrouillées et gardées pendant toute la durée du match, ce qui est un bon point. En cas d'urgence, les spectateurs pourraient gagner le terrain en passant par les portes situées au bout de chaque passerelle.

Bien qu'il n'ait pas de toit, le stade est en bon état dans l'ensemble. Mais, comme dans tous les autres stades visités par l'équipe, les installations sanitaires sont inadéquates et les aménagements pour les personnes handicapées (comme les invalides de guerre) insuffisantes ou inexistantes.

Le Stade central de Sumgayit est mal entretenu mais pourrait, après réfection, retrouver un état acceptable. Sa remise à neuf sera toutefois extrêmement coûteuse. L'équipe a été informée que la première phase d'un programme de rénovation va être lancée fin 2001 ou début 2002. Dans un premier temps, les gradins de bois abîmés seront remplacés par 12.000 sièges individuels. L'équipe suggère que les autorités compétentes élaborent, en tenant compte des remarques formulées dans les paragraphes suivants, un projet détaillé qui serait réalisé en fonction des ressources disponibles.

La place pour les jambes et la vue sur le terrain seraient suffisantes, malgré la piste d'athlétisme, s'il n'y avait pas le grillage de périmètre. Ce grillage est en mauvais état et il est facile de passer au travers. On en voit donc mal l'utilité. L'équipe pense qu'il faudrait envisager de le supprimer à condition de prendre des mesures de gestion des foules adéquates, du type de celles préconisées dans la Recommandation du Comité permanent sur les grillages de périmètre.

Les passerelles et axes de circulation sont bien conçus mais certaines barrières au fond de l'enceinte sont dans un état qui les rend dangereuses et représentent un problème à régler d'urgence. De plus, les spectateurs doivent parcourir une distance considérable le long des allées supérieures et inférieures pour atteindre l'une des deux sorties. Il faudrait songer à réaménager ces sorties, dont les portes s'ouvrent vers l'intérieur. Il faudrait également réfléchir à la possibilité de prévoir des issues supplémentaires pour permettre l'évacuation en cas d'urgence.

Le Stade de la compagnie pétrolière nationale de Surahani est en cours de rénovation et se verra doté d'un total de 2 000 sièges individuels sur un côté. Cela impose l'aménagement d'un nouveau plancher de béton sur la structure métallique existante. L'équipe a constaté qu'on avait fait très attention aux accès et aux issues du stade tout en préservant l'intégrité de sa configuration.

Le Stade de la SAFA (Fédération de football) n'a été construit que récemment pour tenir compte des exigences de la FIFA et de l'UEFA. Il est pourvu de 8 000 sièges individuels, tous couverts, sur trois côtés. Les entrées sont équipées de tourniquets. Les tribunes sont parallèles au terrain et à faible distance de celui-ci. Il n'y a pas de grillage de périmètre. Au lieu de cela, on a prévu des tribunes surélevées dans leur partie avant d'environ 1,50 m et sans issues de secours donnant sur le terrain.

Le stade est esthétique et d'une très bonne qualité de construction. Les installations prévues pour les joueurs, les officiels, les VIP et les médias paraissent parfaitement conformes aux normes de la FIFA et de l'UEFA. Malheureusement, il semble que le stade ait été conçu sans une connaissance suffisante de la dynamique des foules ni prise en compte de l'avis des pouvoirs publics, de la police

ou des personnes responsables du fonctionnement de l'équipement. Ainsi, ce qui aurait pu être une réalisation remarquable souffre d'un certain nombre d'erreurs de conception, qui pourraient avoir des incidences néfastes sur la gestion et la sécurité des spectateurs.

Certaines tribunes, par exemple, se trouvent à une distance considérable (pouvant atteindre 60 mètres) de la sortie la plus proche. Les issues peuvent former des goulets d'étranglement. Les passerelles sont plus étroites que la réglementation ne l'autorise dans les autres pays. Les barrières au pied des passerelles n'ont que 80 cm de hauteur.

En raison de l'absence de marquage sur le terrain, l'équipe n'a pas pu déterminer les conditions de visibilité. Cependant, les tribunes étant surélevées et coupées par une passerelle latérale à mi-niveau, il est possible que certains spectateurs, sur les gradins du fond notamment, aient la vue obstruée par les personnes assises devant eux et par les piliers de soutènement du toit.

Certains de ces problèmes pourraient être assez facilement résolus, d'autres posent plus de difficultés. Mais, sans améliorations, la conjugaison de ces différents facteurs pourrait obliger à ramener la capacité de sécurité du stade à moins de 8 000 places. Si aucune disposition n'est prévue en ce sens, le gouvernement serait bien avisé d'adopter les textes requis pour permettre aux autorités locales ou nationales de définir et de faire respecter, en concertation avec la police et les sapeurs pompiers, une capacité maximale dite de sécurité pour ce stade et tous les autres stades d'Azerbaïdjan.

Certains des stades visités disposent d'installations d'où le commandant de la police peut exercer ses fonctions de surveillance, mais aucun ne possède une salle de contrôle dotée d'un système de communications ou de télévision en circuit fermé. La police travaille avec son propre système de communications radio. Au Stade national, le directeur n'est équipé que d'un téléphone mobile ordinaire. Les matériels servant aux annonces au public et aux médias sont de qualité variable.

Dans un avenir plus ou moins proche, et si les ressources disponibles le permettent, il serait bon que les pouvoirs publics songent à doter le Stade national d'une salle de contrôle avec un système de communications et de télévision en circuit fermé suffisamment performant pour permettre d'assurer la sécurité et la surveillance des spectateurs. Un tel équipement pourrait améliorer très sensiblement l'efficacité de la police et la gestion du stade. Cependant, il est indispensable de commencer par mettre en place la coordination et les procédures évoquées plus haut.

L'équipe a également visité les nouvelles installations réalisées par le Comité olympique national, notamment une salle de sport où se déroulait un match international de basket Azerbaïdjan-Bulgarie. Le maximum a été fait pour assurer une qualité de construction optimale. Le gouvernement et le Comité olympique national sont très fiers du nombre de championnats internationaux qui viennent se tenir en Azerbaïdjan.

### Education et jeunesse

L'équipe a été informée que les clubs sportifs commençaient à mettre sur pied des clubs de supporters. Trois clubs de supporters ont déjà été enregistrés auprès du ministère de la Justice. Dans les stades, le système d'annonces au public est utilisé pour communiquer avec les spectateurs.

Au niveau national, la télévision publique aborde la question du comportement des spectateurs dans les émissions sur le sport, en particulier celles sur le football. Le ministère du Sport soutient le développement du sport à l'école, pour renouveler le vivier des équipes nationales mais aussi pour promouvoir l'idéal olympique de l'esprit sportif auprès des enfants.

L'équipe a expliqué, lors de plusieurs réunions, notamment du séminaire organisé en fin de visite, la conception du sport défendue par le Conseil de l'Europe et le rôle social du sport comme élément de la culture nationale au sens large.

La création de clubs de supporters est un très bon début, d'autant plus qu'ils s'adressent principalement aux enfants et aux jeunes. Le travail doit à présent être élargi pour s'inscrire dans une démarche socio-éducative plus intégrée. Il devra, de préférence, s'appuyer sur des partenariats entre les autorités nationales, les collectivités locales, la Fédération de football, les clubs et les écoles. Différentes mesures sont préconisées, parmi lesquelles la nomination dans chaque club d'une personne chargée des questions d'éducation et des relations avec les spectateurs, et l'organisation d'une campagne sur l'esprit sportif fondée sur le Code d'éthique sportive du Conseil de l'Europe.

Une attention particulière devrait être accordée aux enfants et aux jeunes des camps de réfugiés. Des partenariats locaux en direction de cette population devraient être mis en place entre les clubs sportifs, les clubs de supporters et les écoles. L'action devrait aussi viser à développer l'intérêt pour le sport et la pratique sportive chez les filles. Une idée possible consisterait à fournir aux jeunes filles et garçons des camps de réfugiés des billets gratuits ou à tarif réduit pour les matches de football.

### Conclusions et recommandations

L'équipe du Conseil de l'Europe :

- note avec satisfaction la volonté du gouvernement de l'Azerbaïdjan d'assurer la mise en place d'équipements sportifs de bonne qualité, sûrs, bien gérés et conformes aux normes internationales et le félicite des progrès qu'il a déjà réalisés dans la voie d'une pleine mise en œuvre de la Convention ;
- suggère que le gouvernement introduise des procédures d'identification et de notification des incidents ; si ceux-ci augmentaient en nombre, il devrait instaurer un système de suivi en bonne et due forme ;
- recommande au gouvernement de veiller à ce que la répartition des responsabilités en ce domaine soit précisée de manière claire sous forme écrite et, le cas échéant, soit entérinée par des textes ;
- recommande que le gouvernement, en concertation avec la FIFA et l'UEFA, réfléchisse aux moyens d'améliorer ses relations avec la Fédération azerbaïdjanaise de football et les clubs de football professionnel et de les ramener dans le cadre du droit, sans empiéter sur ce qui constitue légitimement leur domaine privé ;
- suggère que le gouvernement, en concertation avec la police et d'autres autorités, voient si certaines activités liées aux matches de football ne pourraient pas, à terme, être confiées à des personnels d'assistance stadière formés à ces tâches ;
- recommande au gouvernement d'examiner la possibilité de récupérer sur la vente des billets ou les droits de retransmission des matches une partie des coûts liés à la mobilisation de forces de police pour la surveillance des stades ;
- recommande au gouvernement de réétudier la conception et l'aménagement des entrées du Stade national ;

- estime que toute action envisagée pour améliorer le remplissage des stades et élargir le public du football devrait inclure un réexamen du prix des billets ;
- se réjouit des travaux de rénovation déjà réalisés au Stade national et au Stade de la compagnie pétrolière nationale de Surahani, et des autres améliorations prévues dans ces deux stades et au Stade central de Sumgayit ; s'agissant de ce dernier, il serait bon que les autorités compétentes définissent les priorités et établissent un programme de travaux détaillé, à effectuer en fonction des ressources disponibles ;
- recommande au gouvernement d'adopter les dispositions voulues, s'il n'en existe pas encore, pour permettre aux autorités nationales, ou aux collectivités locales, en concertation avec la police et les sapeurs-pompiers, de définir et de faire respecter une capacité de sécurité maximale pour tous les stades azébaïdjanais ;
- félicite le gouvernement, le Comité olympique national et les autres instances concernées des efforts qu'ils ont déployés pour assurer la promotion du sport à tous les niveaux ;
- salue la mise sur pied de clubs de supporters et souhaite que d'autres initiatives soient prises, en particulier dans le football, dans le cadre d'une politique intégrée de promotion de la cohésion sociale, de l'éducation et du développement du bénévolat appuyée le plus largement possible sur des partenariats entre l'Etat, les collectivités locales, la Fédération de football, les clubs et les écoles.

**Annexe****Programme de la visite****Mardi 5 juin 2001**

Arrivée à Bakou

**Mercredi 6 juin 2001**

- Visite du Monument aux victimes de la lutte pour l'indépendance
- Réunion avec le ministre de la Jeunesse, du Sport et du Tourisme
- Inspection du Stade républicain, baptisé Stade Tofig Bahramov
- Inspection du complexe sportif olympique
- Suite de l'inspection du Stade républicain
- Match de qualification pour la Coupe du monde 2002 entre l'Azerbaïdjan et la Slovaquie

**Jeudi 7 juin 2001**

- Réunion au Commissariat central de police de la ville de Bakou
- Réunion à l'AFFA (Fédération nationale de football) et inspection du Stade de la SAFA
- Inspection du Stade M. Huseynzade de Sumgayit (à 30 kilomètres de Bakou)
- Inspection de l'arène sportive du Centre sport et santé «Neftchi» (centre sportif de la compagnie pétrolière nationale)

**Vendredi 8 juin 2001**

- Séminaire avec la participation de spécialistes du sport, d'experts et de représentants des clubs sportifs, stades et arènes sportives
- Conférence de presse (réunion avec des représentants des médias)
- Présentation d'un compte rendu de la visite au Vice-Premier ministre et à d'autres hauts responsables

**Samedi 9 juin 2001**

- Départ.